



CENTRE VAL
DE LOIRE

Réglementation sportive 2025-2026

SOMMAIRE

Réglementation générale.....	3
Rappels Réglementaires.....	5
Offre Jeune en Région Centre – Val-de-Loire.....	5
Championnat Régional Indoor.....	6

Dimanche 7 décembre 2025 Olivet

Réglementation Générale

Ce qui change pour la saison 2025-2026

Généralités

Nouvelles catégories d'âge chez les Jeune et Junior.

Championnat Régional Indoor

Ajout d'une épreuve sprint 500m dédiée aux femmes.

Ajout des épreuves Para-aviron PR1, PR2 et PR3.

Le relais senior devient un relais open.

Changement du lieu de la compétition.

Code des régates et code des compétitions d'aviron indoor

Le code des régates et le code des compétitions d'aviron indoor de la Fédération Française d'Aviron s'appliquent aux manifestations régionales.

Inscription aux régates

Toutes les inscriptions aux régates régionales se font sur le serveur de la Fédération Française d'Aviron :

<https://intranet.ffaviron.fr/>

Pour toutes questions sur les inscriptions, vous pouvez contacter Julien Suchodolski (julien.suchodolski@ffaviron.fr - 06 64 91 56 11).

Rédaction de l'avant programme

L'avant programme est rédigé en concertation entre la Ligue, le Club Organisateur et la Présidente de la Commission Régionale des Arbitres (PCRA) de la Ligue.

Il est joint à ce document pour l'ensemble des régates ayant lieu cette saison sur la Ligue.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Les courses ouvertes peuvent être modifiées en fonction du nombre d'engagés en regroupant des catégories courant sur une même distance.

Rédaction du programme

Le programme est rédigé à l'issue de la réception des engagements.

Le programme est envoyé à l'ensemble des clubs inscrits pour le jeudi précédant la régata.

Affichage des résultats et communication

Les résultats sont disponibles en ligne depuis le site de la Ligue : <https://www.avironcentre-valdeloire.fr>

Lorsque cela est possible, les résultats sont diffusés en direct.

Ligue et Club Organisateur : modalités d'organisation

La Ligue prend en charge les récompenses comptant pour les épreuves décernant un titre régional.

Ces épreuves sont indiquées par ⁽¹⁾ dans la suite de la réglementation sportive.

Le Club Organisateur prend en charge les récompenses pour les autres épreuves.

Le Club Organisateur prend en charge la restauration des personnes œuvrant sur cette manifestation (arbitres, chronométreurs, bénévoles).

Le Club Organisateur doit demander les autorisations nécessaires à la tenue de la manifestation et met en place la sécurité.

Le Club Organisateur est encouragé à communiquer sur la tenue de la manifestation auprès des collectivités locales, de la presse.

Les Clubs de la Ligue participants à la manifestation mettent à disposition un bénévole pour l'organisation en cas de demande de l'organisateur.

Jury et Comité d'équité

Le Jury est nommé pour chaque régates par le PCRA un mois avant le début de la manifestation et transmet la liste des membres du Jury à la Ligue et au Club Organisateur.

Le Comité d'Équité est composé du Président du Club Organisateur ou son représentant, du Président de la Ligue ou son représentant, du Président du Jury et du TSR ou son représentant.

En dehors des litiges lors des régates, il est chargé du choix de maintenir la manifestation en cas de problèmes extérieurs pouvant entraîner des risques.

Matériel

De façon à permettre un bon enchaînement des courses, il pourra être demandé aux clubs de mettre à disposition son matériel. Pour le bon déroulement des rotations de matériel, l'échauffement et le retour au calme sont interdits sur l'eau.

Contrôle anti-dopage

Les manifestations régionales étant inscrites sur le calendrier national, des contrôles anti-dopage peuvent avoir lieu.

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Catégories de rameurs

La FFA classe les rameurs en catégories d'âge et catégories de poids.

Pour favoriser la pratique de masse et encourager l'émulation, des catégories complémentaires peuvent être créées en fonction du niveau de valeur des compétiteurs et du type de compétition.

Epreuve		U12 (J11)	U13 (J12)	U14 (J13)	U15 (J14)	U17 (J16)	U19 (J18)	Senior ou open
Jeune	U10							
	U11 (J10)	oui						
	U12 (J11)	oui						
	U13 (J12)		oui	oui	oui			
	U14 (J13)			oui	oui			
	U15 (J14)				oui			
Junior	U16 (J15)					oui	oui	oui
	U17 (J16)					oui	oui	oui
	U18 (J17)					oui	oui	oui
	U19 (J18)					oui	oui	oui
Senior	Senior						oui	

Les rameurs de la catégorie jeune ne peuvent concourir que dans des bateaux armés en couple.

Épreuves hommes, femmes ou mixtes

Les femmes peuvent participer aux épreuves hommes. Les équipages des épreuves mixtes sont constitués à parité d'hommes et de femmes.

Mixtes de Clubs

Les mixtes de Clubs sont à engager par la Ligue, vous pouvez contacter Julien Suchodolski (julien.suchodolski@ffaviron.fr - 06 64 91 56 11) ou Nicolas Jolly (nicolas.jolly@ffaviron.fr – 06 14 08 33 03) avant la clôture des engagements.

OFFRE JEUNE EN RÉGION CENTRE – VAL-DE-LOIRE

L'offre Jeune comptant pour le classement national Jeune 4 étapes hivernales ainsi que le Championnat Régional et concerne les catégories U13, U14 et U15 :

- Étape 1 : Animation Automnale (Tours), dimanche 16 novembre 2025, épreuves en quatre de couple avec barreur et yolette sur 1000m.
- Étape 2 : Championnat Régional Indoor (Olivet), dimanche 7 décembre 2025, relais à 4 rameurs sur 2000m avec deux passages non consécutifs par rameur.
- Étape 3 : Animation Hivernale (Bourges), samedi 24 janvier 2026, épreuves en 4x+ sur 4000m.
- Étape 4 : Étape au sol (Tours), samedi 21 mars 2026.
- Championnat Régional (Bourges) : samedi 30 mai 2026, distance de 500m pour le 1x U13, distance de 1000m pour le 1x U14, U15 et le 2x U15.

Les 4 premières étapes ainsi que le championnat de Ligue permettent de rapporter des points de participation pour le classement Jeune.

Le championnat régional est qualificatif pour le championnat de Zone en 1x U14 et U15 et en 2x U15.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ET OPEN INDOOR

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2025

GYMNASE DU LARRY - OLIVET

CALENDRIER

Mercredi	12 novembre	8h00	ouverture des inscriptions
Dimanche	30 novembre	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	7 décembre	9h00	réunion des délégués

ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Senior – distance de course : 10 000m

1	SH ⁽¹⁾	9h50	senior H/F individual
2	SH ⁽¹⁾	9h50	senior H/F en équipe

Senior – distance de course : 500m

3	SH ⁽¹⁾	10h00	senior homme
4	SF ⁽¹⁾	10h00	senior femme

PARA-ID – distance de course : 500m

4	PARA-ID BC ⁽¹⁾	10h00	PARA-ID BC
5	PARA-ID CD ⁽¹⁾	10h00	PARA-ID CD
	PARA-ID DE ⁽¹⁾	10h00	PARA-ID DE

PARA-ID – distance de course : 1000m

6	PARA-ID BC ⁽¹⁾	10h10	PARA-ID BC
7	PARA-ID CD ⁽¹⁾	10h10	PARA-ID CD
	PARA-ID DE	10h10	PARA-ID DE

PARA-ID – temps de course : 2min

8	PARA-ID AB ⁽¹⁾	10h20	PARA-ID AB
---	---------------------------	-------	------------

U15 – distance de course : 1 000m

9	U15H ⁽¹⁾	10h20	jeune moins de 15 ans homme
10	U15F ⁽¹⁾	10h30	jeune moins de 15 ans femme

Universitaires - distance de course : 1 000m

11	UH ⁽¹⁾	10h40	universitaire homme
12	UF ⁽¹⁾	10h50	universitaire femme

Master – distance de course : 1 000m

13	MH ⁽¹⁾	11h00	master homme
14	MF ⁽¹⁾	11h10	master femme

U17 – distance de course : 2 000m

15	U17H ⁽¹⁾	11h20	junior moins de 17 ans homme
16	U17F ⁽¹⁾	11h30	junior moins de 17 ans femme

U19 – distance de course : 2 000m

17	U19H ⁽¹⁾	11h40	junior moins de 19 ans homme
18	U19F ⁽¹⁾	11h50	junior moins de 19 ans femme

Senior – distance de course : 2 000m

19	SH ⁽¹⁾	12h00	senior homme
20	SF ⁽¹⁾	12h10	senior femme

PARA PR1, PR2, PR3 – distance de course : 2000m

21	open ⁽¹⁾	12h10	open PR1, PR2 et PR3
----	---------------------	-------	----------------------

U15 – Relais à 4 sur 2 000m (8x250m)

22	U15H ⁽¹⁾	12h30	jeune moins de 15 ans homme
23	U15F ⁽¹⁾	12h40	jeune moins de 15 ans femme

U13 – Relais à 4 sur 2 000m (8x250m)

24	U13M ⁽¹⁾	12h50	jeune moins de 13 ans mixte
----	---------------------	-------	-----------------------------

Open – Relais à 4 sur 2 000m (4x250m)

25	open ⁽¹⁾	13h00	open
----	---------------------	-------	------

PARA-ID – Relais à 4 sur 2000m (4x500m)

	PARA-ID ABC ⁽¹⁾	13h00	PARA-ID ABC
	PARA-ID BCDE ⁽¹⁾	13h00	PARA-ID BCDE

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des engagements.

ÉPREUVE DU 10 000m PAR ÉQUIPE

Le 10 000m peut se courir par équipe de 2, 3 ou 4 rameurs. Le nombre de relais est libre. Les mixtes de clubs sont autorisées.

LICENCES

Les personnes non licenciées à la Fédération Française d'Aviron doivent être munis d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition et d'une licence événementielle.

CLASSEMENT JEUNES : le relais U15 compte pour le Classement Jeunes.

LIEU DE LA COMPÉTITION : Gymnase du Larry, 54 rue des Chênes, 45160 OLIVET

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Club Orléans Olivet (représenté par Alexandre Tingry)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d'Aviron (Julien Suchodolski)

Présidente du Jury : Amélie Zech